

# VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS NOTRE PROJET, VOTRE AVENIR

Un corps unique de commandement et de direction  
au parcours de carrière rénové et à la gestion adaptée

## UNE STRICTE PARITE AVEC LA GENDARMERIE

*Le 11 Avril 2016, SYNERGIE-OFFICIERS signait le protocole Corps Carrières et Rémunérations, ouvrant une toute nouvelle gestion du corps de commandement.*

*SYNERGIE-OFFICIERS a également toujours fait preuve de combativité s'agissant des contraintes inhérentes au métier de policier par rapport à celui de gendarme et des avantages liés à leur statut.*

**SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE ENCORE ET TOUJOURS LA STRICTE PARITÉ AVEC LES OFFICIERS DE GENDARMERIE :**

- ✓ **Recrutement des Officiers de Police à Master**
- ✓ **Obtention de la VAE** (validation par diplômes universitaires)
- ✓ **Mise à disposition des OPN**, à l'instar des OGN, au sein d'entreprises et des autres administrations, facteur facilitateur de mobilité externe ou de reconversion
- ✓ **Attribution à parité des postes de commandement et de direction dans des services de gendarmerie** à hauteur des postes d'OPN concédés en Police
- ✓ **Carte de circulation nationale SNCF** y compris dans un cadre privé
- ✓ **Prise en compte des affectations Outre-Mer et Corse** comme campagne extérieure avec annuités doublées
- ✓ **Suppression de l'écrêtement de la pension ; possibilité de cumul emploi/retraite sans limitation**

**SYNERGIE-OFFICIERS RESTERA MOBILISÉ POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DU MÉTIER DE POLICIER ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELUI D'OFFICIER DE POLICE, TOUT AUTANT EN RESPONSABILITÉ QUE SON HOMOLOGUE DE LA GENDARMERIE.**

Le Bureau National

